



SAINT-MAURICE

INFO

ÉTÉ 2023

P.8-9

*Fêtons
l'été !*

P.7

ÉVÉNEMENT
*Vos photos
de la fête
des voisins*

P.12

GRAND ANGLE
*Les conseils
de quartiers
à la loupe*

P.21

PORTRAIT
*La pétanque
et l'ABCSM
à l'honneur*



- 4-6**
Retour en images
- 7**
Événement
- 8-9**
Bon été !
- 10**
Citoyenneté
- 11**
Sécurité
- 12-13**
Grand angle
Conseils de quartier
- 14-15**
Cadre de vie
- 16**
Économie
- 17**
Baignade interdite
- 18**
Seniors
- 19**
Culture
- 20**
Sport
- 21**
Portrait
- 22**
Tribunes
- 23**
Pratique

Samedi 8 juillet

La Ville recrute pour ses crèches des **auxiliaires de puéricultures et des éducateurs de jeunes enfants**, à l'occasion d'un **job-dating** De 9 h à 12 h – Crèche des Dauphins

Mercredi 12 juillet

Don du sang – De 14 h à 19 h – Verseau
Inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mercredis 12, 19 et 26 juillet

Permanence du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles – Rendez-vous au 01 45 18 82 10

Jusqu'au 14 juillet

Fêtons l'été à Saint-Maurice : animations gratuites pour les enfants
Place Montgolfier – Voir p. 8

Vendredi 14 juillet

Feu d'artifice – 22 h 30 – Pont de Charenton – Voir p. 8

Jusqu'au mercredi 26 juillet

Exposition intergénérationnelle « L'espace entre les souvenirs » – Aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc

Vendredi 25 août

79° anniversaire de la Libération – Place Charles de Gaulle
Horaire sur notre site web

Dimanche 3 septembre

Permanence de la Police municipale – Marché Emile Bertrand
De 9 h à 13 h

Mercredi 6 septembre

Permanence de la Police municipale – Mairie annexe – De 9 h à 12 h

Samedi 9 septembre

Forum des associations – De 14 h à 18 h – Espace Delacroix – Programme détaillé sur le site de la Ville de Saint-Maurice

VOS RENDEZ-VOUS...



Alors que l'été s'installe avec ses promesses de temps retrouvé pour les siens et pour soi, cet éditorial aurait dû être consacré à tout ce que notre ville a prévu pour qu'il soit festif, dépaysant et, en même temps, utile pour vous.

Mais comment parler de fête de quartier, des activités proposées à nos enfants et à nos ados ou de travaux quand, nuit après nuit, la France est la proie de **scènes de violences inimaginables**. Le drame qui en sert aujourd'hui d'alibi est une **terrible tragédie** : celui qui en est à l'origine devra en répondre, c'est indispensable. Mais si **la justice doit passer pour lui** avec toute sa rigueur, elle doit aussi passer pour **tous ceux qui cassent**, qui brûlent, qui **agressent sans raisons pompiers, policiers, commerçants et élus**.

Saint-Maurice n'a pas connu jusqu'à présent les mêmes débordements qu'ailleurs. Pour autant feux de poubelles, véhicule incendié, abribus brisés, pharmacie attaquée et tirs de mortier sont à déplorer de la part d'une **demi-douzaine d'agitateurs** qui agrègent autour d'eux des **jeunes sans repères**. C'est **inacceptable** ! Des enquêtes sont en cours : ceux qui se sont prêtés à ces exactions, par opportunisme ou par jeu, finiront par être identifiés. Et **ils seront traduits devant la justice**. Ils devront payer le prix - **et s'ils sont mineurs, leurs parents aussi** - d'un comportement qui n'a pas sa place, ni ici, ni ailleurs. J'ai exigé des bailleurs éventuellement concernés d'en tirer toutes les conséquences.

Je remercie **les services municipaux** que j'ai mobilisés - et en tout premier lieu la police municipale et le service de la voirie sous la direction de notre directeur général des services - les uns pour avoir identifié **les dangers potentiels**, les autres pour avoir rendu très vite **sa dignité à notre espace public**. Je vous remercie, aussi, de **votre vigilance**, de **votre prudence** et de **votre compréhension** devant les mesures que je suis amené à prendre **pour votre sécurité**.

A l'heure où je signe cet éditorial, il est difficile de prédire combien de nuit dureront ses violences. **J'appelle donc chacune et chacun au calme et à la responsabilité**. Quelle que soit la suite des événements - et j'espère que la raison finira très vite par reprendre le dessus - soyez assurés de ma détermination et celle de toute l'équipe municipale à préserver notre ville de tout ce qui pourrait en troubler l'ordre et la qualité de vie.




Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>



Le Maire et le Conseil municipal appellent au retour à l'ordre républicain et à la paix civile.

L'environnement à la fête

Diverses découvertes ont été proposées, samedi 3 juin, aux Jardins Partagés de la rue du Val d'Osne, dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement. Jardinage, permaculture, compostage, fabrication de nichoirs et d'objets décoratifs pour les enfants, connaissance des oiseaux de Saint-Maurice... : toutes ces activités ont été imaginées par le Conseil Municipal des Enfants, les bénévoles des Jardins Partagés, ainsi que Didier Piraux, agent municipal passionné par la nature, et Bruno Darnal, talentueux responsable des Espaces Verts.



Les 100 ans d'Andrée-Anne

Joyeux anniversaire à Andrée-Anne Buvat, née Chammartin, pensionnaire de la résidence Colisée Le Val d'Osne ! Cette Charentonnaise de naissance a soufflé ses 100 bougies, le 6 juin, sous le regard ému d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, de Christine Arnould, directrice des solidarités, et de Naïma Jandar, directrice des lieux.

« Je suis heureuse de vivre dans cette belle résidence depuis 3 ans. Les membres du personnel sont formidables ! » déclare la souriante centenaire, devant ses deux enfants, Caroline et Jean-Luc, et son petit-fils, Allan.

Un nouveau chef des pompiers

Le capitaine Eddy Fischer, commandant la 17^e compagnie d'incendie et de secours, a invité notre Maire, Igor Semo, à la prise de fonction entre l'adjudant-chef Florent Leclair et l'adjudant Yohan Lanari, quittant et prenant respectivement la fonction de chef de centre du centre de secours Maisons-Alfort. La cérémonie s'est tenue lundi 12 juin sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Maisons-Alfort, en présence notamment du Député, Michel Herbillon, du Président du Département du Val-de-Marne, Olivier Capitanio et du maire-adjoint, Philippe Bourdajaud.



© Ville de Maisons-Alfort



© JPeroubaix

Les 83 ans de l'appel du Général

Le 18 juin 1940 est une date ayant sonné comme un coup de canon dans le ciel sombre de la France à genoux... Le 83^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi a été commémoré le 18 juin à Charenton-le-Pont. Le public est venu nombreux devant la stèle du Général pour un nouvel hommage à ce géant de l'Histoire et à tous ceux qui n'ont pas hésité à le rejoindre pour défendre une certaine idée de la France et de la Liberté.

La brocante fait un tabac

Organisée sous un soleil radieux le 4 juin par le Comité des fêtes de Saint-Maurice, la traditionnelle brocante du quartier Montgolfier a été une véritable réussite. Un coup de chapeau à l'ensemble des membres du Comité des fêtes, à son président Régis Duroselle, ainsi qu'aux agents de la Police municipale et des services techniques qui ont travaillé de concert pour que tout se déroule au mieux. Sans oublier l'équipe de Paris Est Marne&Bois qui a participé au grand nettoyage de fin de brocante.



Tous ensemble pour fêter la musique

Relancée il y a deux ans à Saint-Maurice à l'initiative de la municipalité, la fête de la musique 2023 a enchanté nos « feuilles de chou », avec des lieux et des partenaires multiples, un bel engagement des enseignants du conservatoire Olivier Messiaen et une grande mobilisation des services de la Ville. Un programme particulièrement varié et hétéroclite pour renouer avec cette tradition qui marque l'arrivée de l'été ! Retrouvez les photos de l'événement sur notre photothèque.



VIE DE QUARTIER

Vos photos de la fête des voisins

Des sourires qui en disent long... La Fête des Voisins 2023 a été marquée par l'immense bonheur de se rassembler pour un moment de convivialité en toute simplicité et en musique. Merci à toutes et tous pour cet accueil très chaleureux !

la fête des voisins





Feu d'artifice du 14 juillet

Les Villes de Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont s'associent pour vous présenter un spectacle pyrotechnique à l'occasion de la fête nationale.

Rendez-vous vendredi 14 juillet à 22 h 30 sur les bords de Marne, quai Fernand Saguet pour le grand feu d'artifice sur le thème « Beautés extraordinaires ».



Fêtons l'été à Saint-Maurice

L'événement « Fêtons l'été à Saint-Maurice » revient pour votre plus grand plaisir et cette année, la Ville vous propose plein de nouveautés. Chaque jour, il y aura au programme deux ou trois structures gonflables différentes, ainsi qu'un espace détente comprenant des chaises longues, des parasols et de la pelouse. De 14 h 45 à 20 h 15 sur la place Montgolfier (jusqu'à 22 h les vendredis).

- **Vendredi 7 juillet** : Flamant Rose, Parcours Challenger ;
- **Samedi 8 juillet** : Palais des Glaces, Babyfoot Humain, Arc-en-ciel ;
- **Dimanche 9 juillet** : Dino, Dauphin, King Kong ;
- **Lundi 10 juillet** : Safari, Parcours Canard ;
- **Mardi 11 juillet** : Le Monde Marin, Toboggan Aquatique, Château Médiéval ;
- **Mercredi 12 juillet** : Labyrinthe, Château Girafe, Grand Toboggan ;
- **Jeudi 13 juillet** : Parcours Maxi Aventure, Crayon ;
- **Vendredi 14 juillet** : Dauphin, King Kong.

Ces lieux qui passent à l'heure d'été

DURANT LES GRANDES VACANCES SCOLAIRES, CERTAINS SERVICES CHANGENT LEURS HORAIRES OU SONT FERMÉS. RETROUVEZ LES INFORMATIONS PRATIQUES POUR NE PAS TROUVER PORTE CLOSE.

MAIRIE ANNEXE - ESPACE FRANCE SERVICES
Fermé du 21/08 au 01/09 inclus.

MÉDIATHÈQUES

Delacroix : ouverte du 11/07 au 26/08, mardi 13 h - 19 h, mercredi 10 h - 18 h et vendredi 13 h - 18 h.

Montgolfier : ouverte du 11 au 29 juillet, mercredi 14 h - 18 h et samedi 10 h - 13 h. Fermée en août.

Reprise des horaires habituels à partir du **mardi 29 août** pour les deux médiathèques.

Notez que les inscriptions pour les cours des ateliers culturels débiteront le **mardi 29 août** et peuvent se faire dans les deux médiathèques. Reprise des cours la semaine du **18 septembre**.

RELAIS PETITE ENFANCE

Fermé du 11/08 au 03/09 inclus.

SERVICE EMPLOI

Fermé du 7 au 25/08 inclus.

Vos boulangeries cet été

- ▶ **Nicolas P, 17 rue Paul Verlaine** : ouverte tout l'été de 7 h 30 à 19 h, sauf du 12 au 15 août inclus, fermée les samedis et dimanches du 15 juillet au 26 août inclus, fermeture hebdomadaire le dimanche.
- ▶ **Le Prestige, 133 rue Maréchal Leclerc** : ouverte tout l'été, horaires habituels, fermeture hebdomadaire mercredi.
- ▶ **Bellangeon Aux Gourmets de Saint-Maurice, 40 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny** : fermée du lundi 17 juillet au mardi 15 août inclus. Fermeture hebdomadaire lundi.
- ▶ **Maison Bijou, 52 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny** : ouverte tout l'été, de 7 h à 20 h, le dimanche jusqu'à 18 h 30. Fermeture hebdomadaire le mercredi.

Opération Tranquillité Vacances

En partenariat avec le commissariat de Charenton, la Police municipale relance l'Opération Tranquillité Vacances, qui consiste à surveiller les logements des Mauritiens partis en congés.

Pour en bénéficier, il faut vous faire connaître auprès de la Police municipale, en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la Ville, ou directement au poste : 47 rue du M^{al} Leclerc.

La Police municipale organisera ainsi ses rondes en conséquence.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Contact : 08000 94410.

Permanences municipales

À noter que compte tenu de la pause estivale, les prochaines permanences de la Police municipale se dérouleront **dimanche 3 septembre de 9 h à 13 h** au marché et **mercredi 6 septembre de 9 h à 12 h** à la Mairie annexe.

Cyclistes et piétons, soyez prudents !

L'été plus que jamais, le partage de la route, notamment sur les bords de Marne, est un enjeu de sécurité.



Cyclistes, soyez très attentifs aux enfants et aux animaux qui peuvent échapper à la vigilance de celles et ceux qui les accompagnent.

Surtout, gardons à l'esprit les mots suivants : vigilance... et respect.



Baignade interdite : des risques réels

En cette période estivale, la Police municipale tient à rappeler que la baignade dans la Marne est strictement interdite pour des raisons de sécurité. Chaque année, en été, cette interdiction n'est malheureusement pas respectée.

- **Mauvaise visibilité** sous l'eau (limitée à quelques centimètres), qui rend le sauvetage d'un baigneur en immersion difficile, voire impossible. De même, le nageur pourra faire face à un courant important et avoir des difficultés à remonter sur la berge ;
- **Risque d'hydrocution** élevé à cause des variations importantes de températures liées aux courants et au débit ;
- **Risque de contamination** par des bactéries ou maladies comme la leptospirose (maladie véhiculée par les urines des rongeurs et pouvant être mortelle) ;
- **Risque d'une chute mortelle** sur des blocs de béton, des pieux métalliques, des roches, en sautant depuis un pont ;
- **Risque de se faire heurter** par les bateaux (voies d'eau étant d'abord dédiées à la navigation fluviale) ;
- **La sanction pénale** est une convocation au tribunal de Police et une amende de 38 euros au maximum. Infraction prévue par l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1970 et réprimée par l'article R610-5 du Code pénal, contravention de première classe.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023*Ce qu'il faut en retenir*

LE DERNIER **CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE** A ADOPTÉ UN CERTAIN NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS. LA RÉDACTION DU SAINT-MAURICE INFO VOUS EN DIT PLUS SUR LES PRINCIPALES.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2022

Le conseil a approuvé le compte financier unique (regroupant l'ancien compte administratif de la ville et le compte de gestion du trésorier) pour l'année 2022. Celui-ci s'établit, en fonctionnement, à un déficit de 390 000 € alors que l'exercice aurait dû s'achever sur un résultat équilibré. Ce constat s'explique par le renchérissement du prix du gaz, de certains produits et de certains services, sans oublier l'augmentation du point d'indice de la fonction publique territoriale pour faire face à l'inflation. Des évolutions qu'il n'était pas possible d'envisager lors de la préparation du budget 2022. Côté investissement, l'exercice 2022, qui s'achève sur un résultat comptable négatif d'un million €, témoigne de la réalisation ou du lancement de nombreux projets structurants : cour de l'école de Gravelle, crèche Delacroix, façade du TVO, espace sportif Laëtitia GUAPO.

(Pour : 27 - Abst : 2 - Contre : 3)

GARANTIES D'EMPRUNT

Le conseil a approuvé la garantie d'emprunt sollicitée par le bailleur I3F, engagé dans la construction de 22 logements (prochainement livrés) au 85 bis rue du M^{al} Leclerc. Différents prêts, pour un montant de 1 643 000 €, contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, participent au financement de cette opération. Comme pour chaque construction de logements sociaux sur la commune, la ville a accepté d'apporter sa garantie en contrepartie d'un droit d'attribution portant sur 4 logements (20% du total). Il a également approuvé la même garantie pour l'opération d'amélioration des 8 logements à la même adresse (ex-gendarmerie).

(Pour : 32 - Abst : 0 - Contre : 0)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le conseil a autorisé le Maire à signer la convention relative à l'organisation d'un point de contact de la Poste dans les locaux de la Mairie annexe - Espace France Services, rue Fragonard. Y seront disponibles, timbres, recommandés et colis. L'ouverture devrait intervenir courant novembre 2023.

(Pour : 32 - Abst : 0 - Contre : 0)

COUR D'HONNEUR DES HÔPITAUX

Le conseil a approuvé, sur proposition du Maire, une convention de partenariat avec les Hôpitaux de Saint-Maurice relative à des travaux de rénovation de la cour d'Honneur et à la réhabilitation de sa fontaine. La ville y participera à hauteur de 50 000 €.

(Pour : 32 - Abst : 0 - Contre : 0)

AIDE À L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

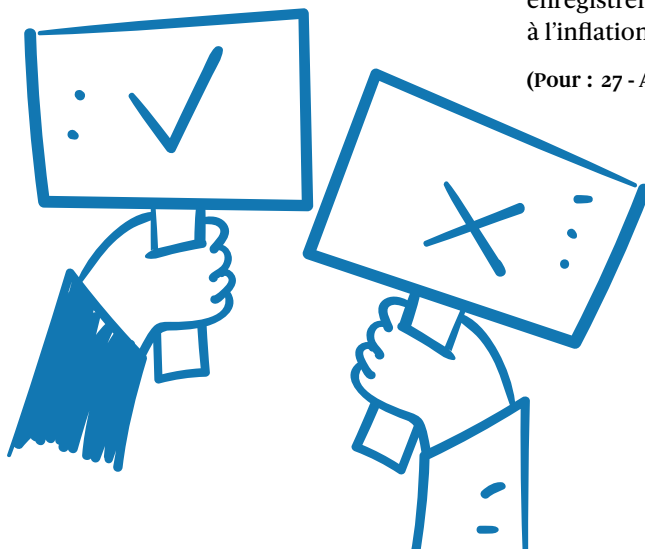
Le conseil a approuvé, conformément au code de l'éducation qui en prévoit la possibilité, le versement de participations aux frais de fonctionnement de deux établissements privés sous contrat d'Etat : l'école Notre-Dame de Saint-Mandé et l'école Notre-Dame des Missions Saint-Pierre de Charenton, pour un montant total cumulé d'environ 20 000 € (pour 52 élèves mauritiens, soit 380 € par élève).

(Pour : 29 - Abst : 0 - Contre : 3)

+ 3% POUR LES TARIFS COMMUNAUX

Le conseil a fixé les tarifs, applicables au 4 septembre 2023, de la restauration scolaire, des accueils périscolaires, des accueils de loisirs sans hébergement, du ramassage scolaire, des cours du conservatoire, des ateliers artistiques et des activités sportives. Ceux-ci enregistrent une hausse de 3 %, nettement inférieure à l'inflation constatée ces derniers mois (entre 5 et 7 %).

(Pour : 27 - Abst : 2 - Contre : 3)



**CLSPD**

Le procureur de la République à Saint-Maurice

LE 5 JUIN, L'HÔTEL DE VILLE A ACCUEILLI LA RÉUNION ANNUELLE DU COMITÉ LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE CRÉTEIL, STÉPHANE HARDOUIN, A TENU À Y ASSISTER POUR FAIRE LE POINT SUR LA POLITIQUE PÉNALE DANS NOTRE DÉPARTEMENT.

Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice, a ouvert la réunion du CLSPD en remerciant de leur participation les principaux bailleurs, le principal de notre collègue, Maxime JEUNE, la RATP, les élus, les services de la ville (direction générale, police municipale, enfance-jeunesse, solidarités) et ceux de l'Etat, en particulier la Police nationale, représentée par le Commandant Pascale PARIS, chef du commissariat de police de Charenton.

« UNE RÉPUTATION DE CALME QUI NOUS SERT ET NOUS DESSERT »

Devant le sous-préfet de Nogent, Bachir BAKHTI, et le Procureur de la République, Stéphane HARDOUIN, le Maire de Saint-Maurice a estimé que « *la réputation de calme de notre ville, certes, au regard de la situation de bien d'autres communes, n'est pas usurpée. Mais, par certains côtés, cette réputation nous sert et nous dessert* » faisant ainsi référence aux **effectifs insuffisants du commissariat de Charenton**. Il a souligné combien les Mauritiens appréciaient plus encore le **travail remarquable de la Police Nationale**, sous les ordres du commandant PARIS, à qui il a rendu hommage.

Igor SEMO a évoqué les faits qui, à juste titre, nourrissent le sentiment d'insécurité que les Mauritiens expriment parfois. Et de citer les cambriolages ou les récentes rixes qui ont ému les riverains concernés. Pour répondre aux attentes des Mauritiens, il souhaite **encore plus de proximité**. Plus de présence des forces de l'ordre, plus de vidéoprotection, c'est aussi plus de prévention des délits. Et de ce point de vue, souligne-t-il, la ville de Saint-Maurice a fait plus que son devoir en renforçant considérablement les effectifs de police municipale.

UNE DE NOS PRIORITÉS : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Maire est, enfin, revenu sur les initiatives prises par la ville, son homologue de Charenton et le Territoire autour

de la lutte contre les violences faites aux femmes. Il a notamment salué la présence de Myriam KELYTE, intervenante sociale au commissariat, qui joue désormais un rôle essentiel **pour accompagner ces victimes**.

Bachir BAKHTI, sous-préfet, a confirmé qu'aucune commune n'était à l'abri d'une violence qui trouve de multiples raisons d'éclater spontanément. Il a salué la qualité de la collaboration entre la Police nationale et la police municipale de Saint-Maurice au travers des deux GPO mis en place à Montgolfier, puis au Pont. Il a néanmoins estimé, à l'instar du Maire, que l'État et la commune devaient travailler ensemble pour améliorer encore réactivité et efficacité, citant l'exemple des rixes qui sont un vrai sujet d'inquiétude.

COMBATTRE L'ANTI-MODÈLE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Procureur de la République, Stéphane HARDOUIN, a expliqué vouloir connaître au plus près la situation de chaque commune du Val-de-Marne, d'où sa présence à Saint-Maurice, même si elle n'est de toute évidence pas la plus exposée. Il a indiqué manifester une vigilance toute particulière à l'égard des points de deal (qualifiés d'anti-modèles de la République) dans les zones réputées tranquilles. Déplorant la forte augmentation des violences intrafamiliales (+40% de défèrements en 2 ans), il a salué les initiatives du Maire sur ce sujet. Le Procureur a également assuré avoir pris la mesure des attentes des habitants s'agissant de la lutte contre les cambriolages et de la réponse à apporter pour mettre un terme aux rixes qui se développent dans toute l'Île-de-France.

Il s'est engagé à travailler, dans le cadre d'une convention en cours d'élaboration, avec tous les Maires du Val-de-Marne pour mieux partager les informations qui doivent l'être, en particulier sur les suites de la judiciarisation de certaines affaires.

La délinquance en quelques chiffres

Les statistiques de la Police nationale en 2022, commentées à l'occasion de ce CLSPD, font état :

- ▶ d'une baisse des troubles de voisinage (-41%) et des tapages nocturnes ou diurnes (-27%),
- ▶ d'une baisse des atteintes aux biens (-30%) liée au développement de la vidéoprotection et la

- présence policière sur la voie publique, mais une hausse de 12% des vols par effraction (en nette diminution, pourtant, sur le début de l'année 2023),
- ▶ de 44 contrôles routiers et de 28 opérations « anti-rodéos »,
- ▶ de 111 contrôles d'identité.

CONSEILS DE QUARTIER*Un point d'étape*

INSTALLÉS OFFICIELLEMENT DEPUIS À PEINE UN AN, LES CINQ CONSEILS DE QUARTIER ONT COMMENCÉ UN VÉRITABLE TRAVAIL DE FOURMI, EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX. MÊME SI UN BILAN PLUS FORMEL SERA PRÉSENTÉ À LA RENTRÉE, VOICI LES GRANDES LIGNES DE LEURS SUGGESTIONS.

Pour mémoire, chaque conseil de quartier, présidé par le Maire ou son adjointe en charge, Hélène COUPE, est composé au maximum de 10 membres, à parité, tirés au sort, représentant les habitants, les commerçants et les associations locales.

Co-pilotés par un habitant, désigné par ses pairs, et par le conseiller municipal désigné par le Maire, ces conseils ont pour mission de donner leur avis sur les questions touchant au cadre de vie, à la sécurité, à la circulation et au stationnement. Ils peuvent aussi émettre des suggestions quant aux priorités à retenir dans le cadre des investissements de la ville. Réunis au moins 2 fois par an, ils doivent établir chaque année un rapport remis au Maire.

Chacun des 5 conseils de quartier (Pont, Plateau, Panoramis, Leclerc Marne et Bois et Montgolfier) a été libre de s'organiser comme il le pensait préférable et de fixer le calendrier de ses travaux. Tous ont procédé à des visites-diagnostic et commencé à établir une liste de suggestions. Les

services municipaux ont examiné les demandes formulées et certaines d'entre elles ont déjà pu être prises en compte. D'autres méritent des études complémentaires qui seront conduites en fonction des priorités définies.

Cette première année est expérimentale : il faut que chacun, conseiller de quartier, élu municipal et agent communal, apprenne, en effet, à se situer dans un contexte institutionnel inédit à Saint-Maurice. La plupart des initiatives souhaitées doit répondre à des contraintes techniques, réglementaires ou financières, ce qui rallonge indubitablement les délais de réalisation. D'autres idées ne sont pas réalisables pour des raisons objectives. Des séances de travail ont eu lieu en présence du Maire et des co-pilotes pour examiner question par question ce qui était envisageable.





SANS QUE LA LISTE QUI SUIT AIT L'AMBITION D'ÊTRE EXHAUSTIVE, VOICI DANS LES GRANDES LIGNES CE QUI SE DÉGAGE DES ATTENTES FORMULÉES QUARTIER PAR QUARTIER.

QUARTIER DU PONT

Un grand nombre de suggestions portent sur la sécurisation des circulations piétonnes aux abords, notamment, de l'école du Centre G.-Guyon (signalisation, mobiliers urbains, entrées de parking, zone 30, zone pied à terre, passages protégés). Est également évoqué le parcours de la piste cyclable rue du Pont et au carrefour Leclerc/Tassigny.

QUARTIER LECLERC MARNE ET BOIS

Si la présence plus régulière de la police est souhaitée ainsi que la création d'un système « Voisins sentinelles », les préoccupations exprimées portent sur le traitement de la rue Maurice-Gredat, qu'il s'agisse des trottoirs ou de la circulation de transit qu'il faudrait décourager. D'autres remarques portent sur l'amélioration de l'éclairage et de la signalétique route de la Terrasse (en liaison avec la ville de Paris). La création d'une station Vélib est également souhaitée, de même que la pose d'abribus aux arrêts du 77.

QUARTIER DU PLATEAU

La circulation sur l'avenue de Verdun, en particulier la vitesse excessive de certains véhicules, est une des questions soulevées par le conseil de quartier. Sont également évoquées des questions touchant au stationnement et aux comportements dangereux de certains automobilistes. De même la sécurisation de la piste cyclable, au niveau du carrefour Tassigny/Verdun, est elle aussi abordée.

QUARTIER MONTGOLFIER

Les questions touchant à la sécurité publique et aux incivilités ont été prioritaires (ndlr : elles ont conduit à la création d'un GPO avec la Police nationale à la demande du Maire) et ont abouti au renforcement — demandé — de la vidéoprotection. La lutte contre la vitesse routière, notamment rue du M^{al} Leclerc entre les places Erlenbach et Curtarolo, est considérée comme une priorité par le conseil qui souhaite le développement de parkings pour 2 roues. La sécurisation du chemin de Halage est également évoquée. Indépendamment de l'élagage des

arbres, dont la fréquence est interrogée, et de la lutte contre les déjections canines, des demandes d'aménagement des places Montgolfier et de l'Ecluse sont formulées.

QUARTIER PANORAMIS

Plusieurs problèmes de signalétiques, insuffisantes ou dégradées, ont été signalés. La sécurisation des passages piétons, voire la création de nouveaux, et du rond-point Aristide-Briand fait l'objet de suggestions. Le conseil de quartier a émis le souhait d'une présence plus régulière de la police municipale pour lutter contre les vols avec effraction. Il s'interroge aussi sur les projets structurants, en terme de voirie, qui sont en gestation : rénovation de la pente douce de la RPA et réaménagement du carrefour Canadiens/Valais. D'autres souhaits ont été émis s'agissant des nuisances provoquées par les équipements parisiens proches ou sur une harmonisation de services de voirie avec Joinville-le-Pont.

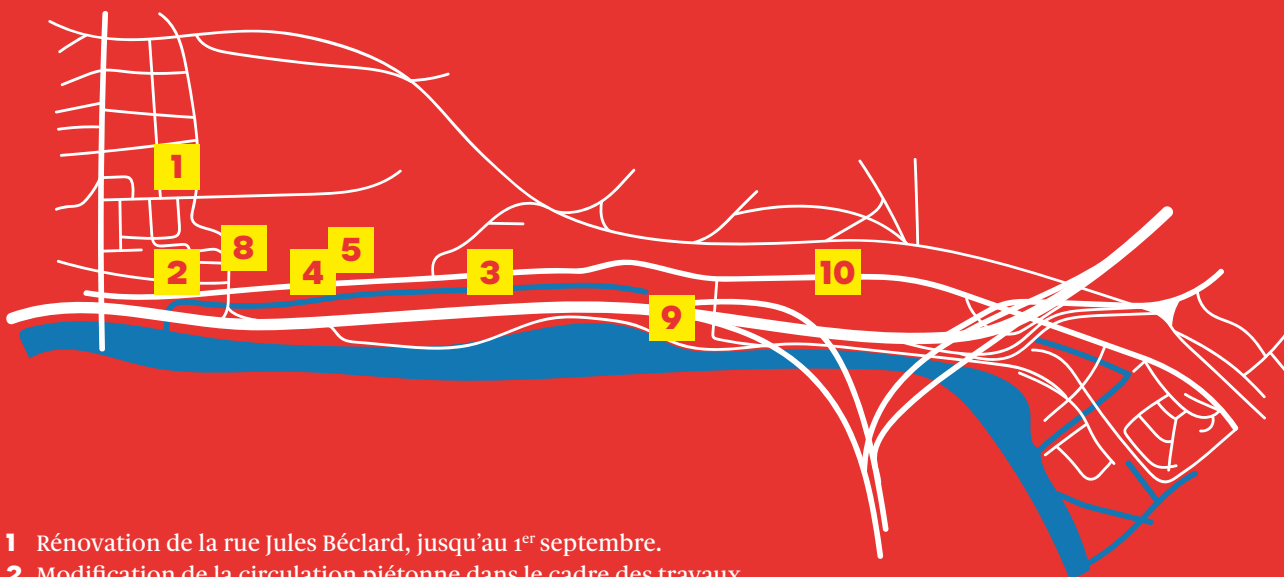


Comme le conseil de quartier du Pont l'a été dans le cadre de l'étude sur l'aménagement de la voirie entre l'école du Centre G.-Guyon, chaque conseil sera appelé à donner son avis sur les projets de la ville comme l'aménagement du parvis de l'église Saint-André et du carrefour Verdun/Val d'Osne, ceux du croisement Valais/Canadiens, les abords du futur cinéma « Capitole Jean-Paul-Belmondo », etc.

TRAVAUX

La Ville améliore votre cadre de vie

QU'IL S'AGISSE DE MODERNISER LES ESPACES PUBLICS, DE CRÉER DE NOUVELLES STRUCTURES, OU ENCORE DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS, DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU ACCOMPAGNÉS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RENDRE NOTRE VILLE ENCORE PLUS ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE. REVUE DE CHANTIERS...



- 1** Rénovation de la rue Jules Béclard, jusqu'au 1^{er} septembre.
- 2** Modification de la circulation piétonne dans le cadre des travaux de rénovation de la crèche Delacroix pendant toute la durée de l'opération.
- 3** Réfection de la passerelle de l'Abreuvoir. Chantier prévu début septembre.
- 4** Fin des travaux de ravalement de la façade de l'école du Centre-Georges Guyon. Quelques finitions restent à faire sur le soubassement.
- 5** École du Centre-Georges Guyon : installation de flashes lumineux asservis à la centrale incendie dans le cadre des travaux de mise en accessibilité.
- 6** Nettoyage de l'ensemble des bouches de ventilation des bâtiments communaux, dans le cadre du marché Chauffage Ventilation Climatisation.
- 7** Enedis : renouvellement du réseau haute tension, quartier Panoramis. Jusqu'au 13 juillet, à l'avancement du chantier du 22 au 14 bis et au droit du n°10 rue des Réservoirs, rue Aristide Briand côté impair et du n°39 au 41 avenue du Chemin de Presles.
- 8** Enedis : remplacement des transformateurs aux 15 rue du Maréchal Leclerc et 1 rue du Val d'Osne.
- 9** Voies navigables de France : pose de filets de sécurité au-dessous de la passerelle de Charentonneau reliant les chemins de halage des villes de Saint-Maurice et Maisons-Alfort. Le chantier a démarré le 26 juin pour une durée de 5 jours.
- 10** Le Département procède à la sécurisation d'une traversée piétonne en créant un plateau surélevé et à la mise aux normes de l'arrêt de bus « CFA Andrieu ». Le chantier se déroule du 3 juillet au 4 août. Des travaux d'enrobés et de marquage auront lieu la nuit entre 21 h et 6 h, les 27, 28 et 31 juillet et 1^{er} août.

ZOOM SUR...

LE DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Les participants au défi Familles Zéro Déchet se sont retrouvés, lundi 19 juin dans la salle Marcel Pagnol, pour le 7^e et dernier atelier collectif. Celui-ci était consacré au réemploi, à la réparation, et à une seconde vie pour tous les objets du quotidien.

Les familles étaient accompagnées des intervenants du Territoire Paris Est Marne&Bois, d'Ecocityzen, et d'Isaline Buchalet, coach en organisation d'intérieur, créatrice de « Tout s'emboîte ». Les conseils apportés et les échanges entre les participants vont aider chacun à retrouver de la sérénité dans son quotidien, tout en simplifiant l'organisation familiale.



PRÉVENTION

Lutte contre le moustique tigre

AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, IL FAUT DE NOUVEAU FAIRE ATTENTION À L'« Aedes albopictus », LE FAMEUX MOUSTIQUE TIGRE. EXPLICATIONS.

La prolifération de ce moustique, noir zébré de blanc, représente un risque pour la santé publique, car il peut transmettre de graves maladies : le Zika, la dengue et le chikungunya.

Paris et toute l'Île-de-France sont placées en vigilance rouge. Dans le Val-de-Marne, des actions sont menées au niveau départemental pour éliminer cet insecte fortement nuisible et pour lutter contre la prolifération des larves de moustiques.

Le risque sanitaire potentiellement lié à la présence et à la prolifération du moustique tigre sur le département est pris en charge par l'Agence Régionale de Santé. Pour ce faire, l'agence suit la progression du moustique dans tout le département, et en cas de nécessité, peut déclencher une opération de démoustication ciblée.

La surveillance se fait par piégeage (pièges pondoirs) et par recueil des signalements effectués sur le site de l'ANSES. La Ville est chargée de sensibiliser la population sur la présence de ce moustique et d'inviter chacun à adopter les bons gestes pour éviter sa prolifération et pour se protéger de ses piquûres, notamment lors des voyages.

Pour lutter contre cet insecte, il est important de supprimer tous les lieux de ponte potentiels :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (matériel de jardin, jouets, outils, pneus usagés, ...).
- Changer régulièrement l'eau des plantes et des fleurs,
- Vider les récipients contenant de l'eau (soucoupes, seaux, arrosoirs...),
- Couvrir les récupérateurs d'eau (bidons, citernes, bassins...),
- Entretien des piscines et bassins, évacuer l'eau retenue sur les bâches,
- Vérifier le bon écoulement des gouttières et des rigoles d'évacuation.

Liens utiles

Signalement moustique tigre : signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Informations et conseils aux voyageurs : iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france

Informations du Territoire Paris Est Marne&Bois : parisestmarnebois.fr/fr/moustiques-tigres

ET AUSSI...

Installation d'un premier PAV à biodéchets



Un point d'apport volontaire (PAV) pour les biodéchets a été mis en service au mois de juin dans le quartier Panoramis, à l'angle de la rue des Frères-Lumière et de la rue Aristide-Briand. L'opération a été réalisée en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne&Bois. Dans ce conteneur partagé, chacun peut déposer ses déchets alimentaires, qui seront ensuite transformés en chaleur, en énergie ou en engrais.

L'ouverture du bac se fait à l'aide d'un code, à récupérer sur place en scannant le QR code affiché sur le dispositif ou via le lien : app.upcycle.org/pemb

© Territoire Paris Est Marne&Bois

Orage du 18 juin



Lors du violent orage qui s'est abattu sur Saint-Maurice le 18 juin, plusieurs arbres sont tombés, abîmant notamment la façade d'un immeuble. Les services municipaux, associés au prestataire en charge de l'entretien du patrimoine arboré, ont tout mis en œuvre pour dégager au plus vite les axes de circulation et pour retirer les arbres tombés.

La Ville bénéficie d'un plan de gestion de son patrimoine, ce qui lui permet de maintenir le parc arboré en bon état. Ce plan prévoit de renouveler les études périodiquement, afin de s'adapter aux évolutions et d'ajuster les entretiens nécessaires. Une nouvelle étude phytosanitaire est ainsi engagée afin de préciser les autres actions à mettre en place sur les arbres de gros gabarit.

SANTÉ

Trois nouveaux médecins à Saint-Maurice

Audrey Verneau, Clarisse Grignon et Hubert Nguyen, médecins généralistes de secteur 1, s'installeront, à partir du mois de septembre, au 24 bis rue du Maréchal Leclerc. La signature du contrat de location s'est produite lundi 19 juin dans la salle du conseil municipal avec le Maire, Igor Semo, et les services municipaux.

L'occasion de souligner l'initiative de la Ville de Saint-Maurice qui s'est beaucoup impliquée dans ce projet visant à améliorer l'offre de santé de son territoire, en proposant un local adapté. Cette installation a également été possible, grâce à un partenariat avec le bailleur social Seqens.



« C'est un engagement majeur des municipales de 2020 qui est tenu avec l'installation de trois médecins dans le quartier du Pont. Bienvenue ! C'est l'aboutissement de plus de deux ans de travail entre la Ville, le bailleur social Seqens et les professionnels de santé. La Ville a proposé le projet de création de ce cabinet médical, qui répond à l'attente des jeunes médecins désireux de s'installer, et a pris en charge le risque loyer. Merci au Conseil municipal pour son soutien tout au long de la démarche ! »

Igor Semo

Le marché artisanal attire les visiteurs



Faire plaisir ou se faire plaisir... La place Montgolfier a accueilli, samedi 24 et dimanche 25 juin, le premier marché des artisans et créateurs, à l'initiative des professionnels et de Thibault Vitry, maire-adjoint au commerce. Les visiteurs ont pu y découvrir des produits de qualité, respectueux de l'environnement et réalisés par des artisans créatifs.

« Rendez-vous à la prochaine édition pour retrouver bijoux fantaisie, créations écologiques, et fabrications artisanales en tous genres ! » a indiqué Thibault Vitry.

Saint-Maurice dit au revoir aux Montziols



Une véritable institution et un savoir-faire remarquable ! Notre Maire, Igor Semo, est allé saluer, le 25 mai dernier, M. et Mme. Montziols. Après 26 ans de bons et loyaux services, ceux-ci ont quitté leur boulangerie-pâtisserie, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, pour vivre de nouvelles aventures professionnelles. L'édile n'a pas manqué de les féliciter pour la qualité de leurs produits et de les remercier pour toutes ces années au service des Mauritiens. Le portrait de leur remplaçant sera à retrouver dans un prochain Saint-Maurice Info.

ET AUSSI...

Thibault Vitry, maire-adjoint chargé de la vie commerciale, de l'animation, du développement économique et de l'emploi, a participé, le 13 juin au château de Grosbois, à l'assemblée générale de l'association pour le développement du tourisme dans le Val-de-Marne.

La commune de Saint-Maurice est l'un des membres actifs de cette association qui organise de nombreuses visites et animations pour contempler les richesses naturelles et patrimoniales de notre département. Alors profitez de l'été pour partir à la découverte du Val-de-Marne ! Plus d'infos : tourisme-valdemarne.com



#COULEPASTONÉTÉ

juste parce que
t'as parié que t'étais
cap de plonger

ROCHERS, COURANTS, BATEAUX...
LA BAINNADE DANS LES RIVIÈRES, FLEUVES ET CANAUX PEUT ÊTRE FATALE.
RETROUVE LES LIEUX DE BAINNADE AUTORISÉS SUR vnf.fr.

Soutenu par



INFORME-
TOI !



FÊTE

Les mamans de plus de 65 ans à l'honneur



La fête des mères de plus de 65 ans a été célébrée par la municipalité, le 30 mai, à la salle Louis Juvet. Près de 80 mamans seniors ont été ravies de se retrouver tout au long de l'après-midi pour partager ce moment convivial, aux côtés du Maire, Igor Semo, et de Krystina Béhêtre, maire-adjointe en charge des solidarités et des seniors. Au cours de cette cérémonie joyeuse, un panier gourmand, avec des spécialités de l'entreprise mauritienne La Gastelerie de Jeanne Jourdin, a été remis à chaque participante.

La direction des Solidarités à vos côtés

La Chaîne de Solidarité apporte aide et soutien aux personnes vulnérables en cas d'événements climatiques. C'est gratuit, il suffit de s'inscrire au 01 45 18 82 22. Vous serez appelé en cas de déclenchement de la Chaîne et le 0 800 600 611 sera à votre disposition 24h/24 7j/7. En cas de canicule déclarée, une salle climatisée sera à la disposition des seniors à la Résidence de Presles.

ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

**MARDI 11 JUILLET, 15 H :
CINÉ-CLUB « 10 JOURS SANS MAMAN »**



Un film de Ludovic Bernard avec Franck Dubosc, Aure Atika et Alexis Michalik. Antoine, DRH d'une grande enseigne de bricolage, est en passe de devenir le numéro 1 de sa boîte. C'est le moment que choisit sa femme, Isabelle, pour faire une pause et prendre l'air quelques jours pour s'occuper d'elle. Antoine se retrouve alors seul à devoir gérer la maison et leurs quatre enfants. Il est vite dépassé par les événements ! 10 jours sans maman qui risquent bien de faire capoter sa nomination.

Espace Delacroix, départ du car à 14 h 15, arrêts habituels.

Participation sur inscription : 2 euros.

MARDI 18 JUILLET, 14H30 : CONFÉRENCE CHANTÉE

Sur le thème d'un artiste français, Charles Aznavour. Suivie d'un goûter.

Résidence de Presles Serge Cas, départ du car à 14h, arrêts habituels.

Participation sur inscription : 5 euros.

MARDI 5 SEPTEMBRE, APRÈS-MIDI : CUEILLETTE À COUBERT

Départ du car à 13 h, arrêts habituels.

Participation sur inscription.

CANICULE

Quelles précautions en cas de pics de chaleur ?

À l'arrivée des fortes chaleurs, ayez les bons réflexes et prenez vos précautions pour vous protéger, ainsi que les personnes vulnérables dans votre entourage. Il est important de rester vigilant, surtout si l'on présente certaines fragilités.

Quelques conseils à suivre :

- ▶ Pour éviter « le coup de chaleur » et la déshydratation, buvez beaucoup d'eau (deux litres par jour) et n'attendez pas de commencer à avoir soif pour boire ;
- ▶ Évitez les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation ;
- ▶ Couvrez votre tête et votre corps pour vous protéger du soleil et de l'évaporation due à la chaleur ;
- ▶ Ne vous exposez pas au soleil surtout entre 12 h et 16 h ;
- ▶ Humectez votre visage, vos poignets, vos chevilles en utilisant un vaporisateur d'eau ;
- ▶ Mangez en quantité suffisante ;
- ▶ Fermez les volets des fenêtres et les stores ;
- ▶ Faites circuler l'air, au besoin avec un ventilateur ;
- ▶ En cas de malaise, faites le 15.

EXPOSITION

Vif succès pour le 39^e Salon des Arts

ORGANISÉE DU 27 MAI AU 10 JUIN À L'ESPACE DELACROIX, CETTE ÉDITION 2023 DU SALON DES ARTS A MIS UNE NOUVELLE FOIS EN AVANT DE TALENTUEUX ARTISTES, AVEC LES DEUX INVITÉS D'HONNEUR, LA PEINTRE NANSKY ET LE SCULPTEUR JEAN-FRANÇOIS COURBE.



Autour du thème « En avant la musique », le vernissage du vendredi 2 juin a réuni les exposants, les amateurs d'art, les élus, dont le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo, ou encore Marie-Christine Charmoillaux, Commissaire général du Salon des Arts.

Ont été primés cette année :

- Véronique Vrignaud Vitoux, Grand Prix Peinture pour « Jardin d'abondance »
- Jean-Pierre Maillebau, Grand Prix Sculpture pour « Eclipse »
- Jean Porte, Prix de la Ville de Saint-Maurice pour « Bord de l'Indre en Automne »
- Catherine Lapeyre, Prix du thème pour « Guitare »
- Hacene Bensaad, Prix du public décerné selon le vote des visiteurs du Salon 2022 pour « Crépuscule ».

Rendez-vous l'année prochaine pour une quarantième édition durant laquelle les photographes seront conviés à exposer !

FESTIVAL

Une très belle édition des Musicales

Les mélomanes étaient présents, du 16 au 18 juin, pour assister aux trois soirées exceptionnelles dans le cadre intime de l'église communale. Mozart, Schumann, Mendelssohn, Bach, Couperin, Chopin, Scriabine et Haydn : ces 12e Musicales, portées par l'association Les Musicales de Saint-Maurice, ont offert, sur l'impulsion de Loïc Poulain, directeur de la Culture de la Ville, une programmation de qualité autour d'incontournables chefs d'œuvre. Le festival de musique classique, toujours fidèle à sa politique tarifaire abordable, veut s'adresser à tous les habitants, qu'ils soient ou non habitués des grandes salles de concert.

Vernissage d'une remarquable exposition



L'exposition « L'abstraction du paysage » d'Hermann Landron a investi la médiathèque Eugène Delacroix, du 13 juin au 1^{er} juillet. Son vernissage s'est déroulé samedi 17 juin, avec Françoise Nolot, maire-adjointe chargée de la culture, ainsi que ce formidable artiste mauricien qui propose des œuvres sincères et franches, en mettant au monde ses propres visions de paysages imaginaires, épurés, sans règle.



EVÉNEMENT

L'espace sportif Laëtitia Guapo officiellement inauguré

YouTube
 RETROUVEZ L'INTERVIEW EXCLUSIVE DE LAËTITIA GUAPO SUR NOTRE CHAÎNE « VILLE DE SAINT-MAURICE »

CHAMPIONNE DE BASKET ET FEMME D'EXCEPTION, LAËTITIA GUAPO ÉTAIT À SAINT-MAURICE, DIMANCHE 25 JUIN, POUR L'INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF QUI PORTE SON NOM. ENTIÈREMENT RÉNOVÉ ET COMPRENANT QUATRE ÉQUIPEMENTS, CELUI-CI EST SITUÉ DEVANT LE COLLÈGE EDMOND NOCARD ET LE COSEC. POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS, CE FUT UNE MATINÉE PLEINE D'ÉCHANGES ET D'ÉMOTIONS.

L'événement a été marqué par la présence de nombreux élus et plusieurs personnalités, dont la capitaine de l'équipe de France à 3, Marie-Eve Paget, et la journaliste sportive de métier et gagnante de l'émission TV « Koh-Lanta : les armes secrètes », Maxine Eouzan.

Léopold Ransy, et tous les élus et agents municipaux investis dans ce magnifique projet. L'édile n'a pas manqué de saluer le très beau combat contre les violences faites aux femmes mené par cette pionnière et représentante numéro 1 du basket 3x3 en France.

Lors de son discours, Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, a remercié la Fédération française de basket, la région Ile-de-France et le département du Val-de-Marne pour leurs soutiens, ainsi que le directeur municipal des Sports,

Particulièrement émue, cette dernière a ensuite eu le plaisir de découvrir, dans le cadre de la fête des sports, les démonstrations sportives des enfants de l'école municipale des Sports, qui portaient tous un maillot marqué Guapo.



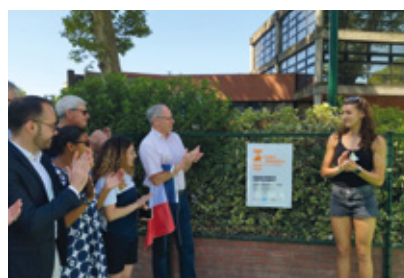
Bravo aux enfants de l'école municipale des Sports et à leurs professeurs.



La Saint-Charles Basket-Ball.



Discours et dévoilement de la plaque ont ponctué la matinée.





ASSOCIATION BOULISTE CHARENTON SAINT-MAURICE

Un club où la convivialité est reine

DANS LE BOIS DE VINCENNES, L'ABCSCM FAIT LE BONHEUR DES AMATEURS DE PÉTANQUE, DE BOULE PARISIENNE, DE JEUX DE CARTE, OU DE SOCIÉTÉ. SON PRÉSIDENT, JEAN-MICHEL SAROCCHI, ET SON ADMINISTRATEUR, DIDIER BOLAMPERTI, NOUS PRÉSENTENT CETTE ASSO PAS COMME LES AUTRES.

Jean-Michel Sarocchi (en polo blanc, au milieu sur la photo) et Didier Bolamperti (chemise à rayures) sont des hommes heureux. Heureux de constater à quel point l'Association Bouliste Charenton Saint-Maurice se porte bien. « *Au niveau national, la pétanque n'arrête pas de perdre des licenciés. En revanche, à l'ABCSCM, nos chiffres sont en progression* » indique Didier Bolamperti. Cet ancien président d'une entreprise de communication a dirigé le club entre 2017 et 2022.

Implantée dans le bois de Vincennes, l'association, qui a été créée en 1873, compte actuellement près de 250 adhérents, de toutes les nationalités, religions et classes sociales. Venant de Saint-Maurice, Charenton, Maisons-Alfort, Joinville ou encore Vincennes, ils prennent plaisir à se retrouver tous les jours de l'année de 10 h 30 à 22 h, sauf le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

« *Le plus jeune d'entre nous a 18 ans, tandis que le plus âgé n'est autre que Firmin, 92 ans, qui est là depuis 35 ans. A mon arrivée, j'ai cherché à féminiser les effectifs... J'ai donc fait en sorte que la licence pour jouer*

en compétition devienne gratuite pour les femmes, contre 35 euros auparavant » fait savoir Jean-Michel Sarocchi, président depuis le 18 février dernier.

Son prédécesseur poursuit aussitôt : « *Nous sommes une association qui mise beaucoup sur l'aspect convivial. Le bien-être de nos membres est vraiment notre priorité ! Ils viennent ici pour passer du bon temps, discuter, rencontrer un copain, une copine... Sans oublier le côté intergénérationnel !* »

« Nous avons le privilège immense de profiter de 3000 m² en plein cœur du bois de Vincennes. Bien entendu, nous avons conscience qu'il s'agit d'un vrai petit bijou. Depuis toujours, nos adhérents sont extrêmement conquis par ce cadre idyllique et magique ! On se sent tellement bien avec toutes ces fleurs et plantations autour de nous. »

Ces derniers mois, l'ABCSCM ne cesse de multiplier les beaux résultats. Ainsi, une triplète composée de Franck Fouquet, Marc Bonnan et Michel Tabella, déjà vice-champions départementaux triplète promotion, a remporté, fin mai, le championnat de ligue régional d'Ile-de-France. Celui-ci est connu pour rassembler toutes les équipes vice-championnes de la région et les demi-finalistes des championnats départementaux d'Ile-de-France. Grâce à leur brillante victoire, les trois joueurs sont alors parvenus à se qualifier pour le championnat de France, organisé les 8 et 9 juillet 2023 à Flamanville.

Les Conseils de quartier : un an déjà !

Lors des élections de 2020, la majorité municipale s'était engagée à franchir un pas de plus vers la démocratie participative. Promesse actée le 1er octobre 2021 avec la création de 5 conseils de quartier. Organes consultatifs, destinés à favoriser la concertation, le dialogue avec les élus locaux et l'expression des habitants sur les problèmes du quotidien, ils ont été lancés le 23 mai 2022.

Depuis un an, les 50 conseillers du Plateau, du Pont et des quartiers Montgolfier, Leclerc-Centre et Panoramis oeuvrent et rivalisent d'idées pour améliorer l'environnement, la sécurité des piétons, la circulation, le stationnement...

Merci pour leur engagement et l'excellence de leurs investigations, travail dont se sont emparés la Ville et les Services afin de répondre, dans un premier temps, aux demandes prioritaires, lesquelles subissent hélas les contraintes techniques, réglementaires et budgétaires qui retardent leur réalisation.

Ensemble, faisons de Saint-Maurice une ville ouverte, dynamique et sûre.



Hélène Coupé

Maire-adjointe chargée de la citoyenneté, de la médiation, de la lutte contre les violences faites aux femmes
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Sécurité : agir collectivement

Le 28 mai, un homme fiché S soupçonné de tentative de meurtre s'enfuit de l'hôpital Esquirol, heureusement interpellé trois jours plus tard dans Paris. La municipalité ni les services de la ville n'avaient été informés de cette évasion. Il doit y avoir un renforcement des mesures de sécurité en cas de risques de mise en danger du personnel médical et de la population mauritienne en présence de ce profil. Le 22 juin, un groupe de jeunes dont un d'une dizaine d'années muni d'une barre de fer s'en prend au cadenas de la chaîne en métal qui bloque le portillon de la villa abandonnée à l'angle Verdun / Damalix sous les yeux de passants regardant la scène. Sans se mettre en danger, il faut appeler la police municipale. Cette dernière est d'ailleurs intervenue la veille au même endroit pendant la fête de la musique où le signalement d'une personne munie d'un couteau, en opposition avec le groupe précité, lui avait été notifiée. La conclusion de ces deux faits divers : la sécurité est l'affaire de tous, la communication collective est cruciale pour agir. Autre sujet : la vitesse excessive d'engins motorisés sur plusieurs axes de la ville.



Patrick Grange

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Il ne manque plus que vous !

Au mois de juin Saint-Maurice en commun s'est engagé dans le collectif pour la défense des Hôpitaux de Saint-Maurice. Il rassemble les salariés de l'hôpital ; les organisations syndicales ; les usagers et leurs associations ; les élus et les partis attachés au service public hospitaliers.

Il ne manque plus que vous, parce que la défense de l'intégrité de l'espace boisé classé et du patrimoine hospitalier (contre sa cession aux promoteurs) ; fondée sur un projet de soins efficace et humains, vous concerne. Rejoignez le collectif, écrivez-nous.

On ne va pas être modeste, le Groupe Saint-Maurice en commun a enfin obtenu du Maire l'ouverture d'une étude sur la révision du barème des quotients familiaux et des tarifs. Les premières préconisations vont dans le bon sens avec notamment la prise en compte du seuil de pauvreté ; une progressivité équitable des tarifs selon les revenus. Ce n'est qu'un début.

Il ne manque plus que vous, les parents d'élèves. Leurs associations doivent être concertées.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES... de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

Des permanences numériques à l'Hôtel de Ville

Travaillant habituellement à la Mairie annexe - espace France services, Kensley Tirvassen, conseiller numérique du Territoire Paris Est Marne&Bois, assurera de nouvelles permanences à partir de début septembre. Elles auront lieu chaque mardi matin à l'Espace Emploi, 55 rue du Maréchal Leclerc. L'objectif : accompagner les usagers qui ont des questions, des problèmes ou qui veulent être davantage autonomes par rapport à l'informatique.

Sur rendez-vous : 06 08 28 75 69

09/07

Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton
01 43 76 62 32

14/07

Pharmacie VBR

10 place Montgolfier à Saint-Maurice
01 48 86 51 60

16/07

Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

23/07

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
01 43 68 01 41

30/07

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

06/08

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

13/08

Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
01 43 68 43 50

15/08

Pharmacie des deux communes

46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

20/08

Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
01 43 68 06 61

27/08

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
01 43 78 78 09

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

NAISSANCES

SYLVAIN O'NEILL Coline - ALI-CHAOUCHE Imrân - SELMANE Louise - MIALON Ada - SACKO Luka - LECHONCZAK Wanda.

DÉCÈS

Monsieur JACQUIER Emile - Madame CHARBONNEAU Francine épouse LE CADRE - Madame WIART Maryse épouse FELON - Madame GUYENE Christian - Monsieur HOCQUE MILLER Philippe - Madame PROST Elisabeth épouse MERTZ - Madame HARPIN Madeleine épouse TETEDOIE - Madame BETTIOL Danièle épouse HOFER.

MARIAGES

DAMMAK Rami et ALOUI Manel.

PACS

PLAINCHAM Muriel et BEGOT Cyril - SPONY Xavier et SALIHU Ariane - BAPTISTE Mathilde et GOUFFAULT Olivier.

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE. 55 rue du M^{re} Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com - **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Adobe Stock, Alioune Ba (Service Communication), J. P. Le Nai. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

-  www.ville-saint-maurice.com
-  www.instagram.com/saintmaurice94
-  www.facebook.com/VilledeSaintMaurice
-  Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2023

SAMEDI 9 SEPT. 2023
DE 14 H À 18 H

